



Unil

UNIL | Université de Lausanne

Centre de droit comparé,
européen et international

Mercredi 22 mai 2019

Institut Suisse de Droit
Comparé

Journée doctorale transnationale de Droit international privé et Droit comparé

En collaboration avec :



9h30	Propos introductifs Andrea BONOMI - Directeur du centre de droit comparé, international et européen Université de Lausanne
9h40	La preuve de l'état civil en droit international privé Aurore CAMUZAT - Centre de Droit de la famille Université Jean Moulin Lyon 3 Discussion
10h25	La réception et l'intégration de la kafâla en Europe De la recherche du statut juridique du makfûl dans l'espace méditerranéen et perspectives vers la Suisse Alexandre TONDINA - Centre de Droit comparé, international et européen Université de Lausanne Discussion
11h10	Pause Café
11h30	L'office de l'arbitre Natalia GAUCHER-MBODJI - Faculté de droit et de sciences politiques Aix-Marseille Université Discussion

12h15	Habitual Residence in cross-border family relationships Vito BUMBACA - Département de Droit international privé Université de Genève Discussion
13h00	Déjeuner
14h30	Le maniement de l'interprétation autonome par la CJUE: L'exemple de l'arrêt <i>Feniks</i> Sophie DUPARC - Ecole doctorale de Droit international, droit européen, relations internationales et droit comparé Université Paris II Panthéon - Assas
14h45	L'interprétation du Règlement européen Bruxelles II Bis (Règlement (CE) n°2201/2003) par les juridictions nationales Une approche franco-allemande Lucie CHICOT - Centre de Recherche et d'Étude en Droit et Sciences politiques Université de Bourgogne Discussion
15h30	Discussion et remarques finales
16h00	Clôture de la journée

Inscription en ligne : [CLIQUER](#)